

# Extrait du Registre des Délibérations du CCAS D'US

**MAIRIE D'US**



Date de convocation :  
**14 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois à 18 h 30  
Le 27 mars

Date d'affichage :  
**14 mars 2023**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur J. BOURGIN, Président

Nombre de conseillers :

Présents : J. BOURGIN J. CHERON, M. GOBI, A. PLESSE (MURARO), D. QUILLET, E ; SINTY, A CUSSY, A AUBIN, L BEAU, M GOBI

En exercice : 09

Formant la majorité des membres en exercice.

Présents : 09

Votants : 09

M. J. CHERON a été élue secrétaire de séance

**OBJET : N° 06 -2023 aide financière au règlement des factures cantine .**

Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S. présente au conseil d'administration Un dossier concernant une famille de la commune de Us, qui souhaite une aide au règlement des factures de cantine de leur fille scolarisée à l'école maternelle de Us.

Monsieur est en recherche d'emploi.

Madame Chéron, présente à l'assemblée le dossier financier, qui présente un reste à vivre de 340,45 par personne composant le foyer.

A l'unanimité le Conseil d'Administration décide d'octroyer une aide à cette famille. Le CCAS prendra en charge les frais de cantine scolaire de leur enfant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2023.

**Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.**

Fait à Us, le 26 avril 2023  
Le Maire

J. BOURGIN



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission  
En Préfecture le 04.05.2023  
Et de la publication le

26/04/2023

